

RÉPONSES DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU QUESTIONNAIRE DU "PROGRÈS DU BÉARN", NOTAMMENT SUR LA POLITIQUE DE LA MONTAGNE, LE PLAN SUD-OUEST, MERCREDI 15 AVRIL 1981.

15 AVRIL 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Question n° 1 : Monsieur le Président, les Pyrénées-Atlantiques sont largement concernés par la politique de la montagne. Estimez-vous que cette politique est restée suffisamment active ?

Réponse : Non seulement elle est restée très active, mais elle a été considérablement amplifiée depuis sept ans.

Ce n'est d'ailleurs que justice. Les agriculteurs de montagne connaissent des difficultés plus grandes que celles de leurs collègues de la plaine. Il est normal de les aider à surmonter ce handicap.

La mesure la plus importante en leur faveur est, bien entendu, l'indemnité spéciale de montagne versée aux propriétaires d'animaux.

Par l'extension du nombre des bénéficiaires et l'augmentation du taux, elle a constitué un des domaines privilégiés de l'effort budgétaire de l'État depuis 1974. A cette date, la dépense était de 10 MF pour les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées. En 1981, elle sera de 46 MF.

J'ai tenu à ce qu'un effort particulier soit réalisé au cours des toutes dernières années, car il s'avérait que les conditions de vie et le niveau du revenu restaient insuffisants dans ces zones. L'I.S.M. est ainsi passée de 200F par vache en 1979 à 350F en 1981.

Je rappelle également que les éleveurs de montagne ont été exonérés, à la demande de la France, de la taxe de "co-responsabilité" payée à l'intérieur du Marché commun par les producteurs de lait.

Notre politique vise, par ailleurs, à conserver les espaces naturels et à mettre en valeur les richesses de la montagne pyrénéenne. La création du parc régional naturel illustre cette politique.

Question n° 2 : A ce propos, pourriez-vous nous dire votre sentiment sur la politique des espaces naturels protégés et sur la situation du Parc National des Pyrénées ?

Réponse : D'abord un chiffre, si vous permettez.

Grâce à l'effort accompli depuis sept ans, l'ensemble des espaces naturels protégés - c'est-à-dire l'addition des parcs naturels, des réserves naturelles et des sites classés - représente désormais une superficie supérieure à tous les espaces construits.

Cette comparaison vous donne la mesure de l'importance des actions engagées pour la protection de la nature.

Le Parc National des Pyrénées est une des meilleures illustrations de cette politique qui cherche à concilier la protection du cadre naturel et le développement économique. La responsabilité de sa gestion en a d'ailleurs été confiée à un Béarnais qui se trouve être l'un de mes plus anciens collaborateurs et qui est resté fidèle à son terroir natal.

Certaines espèces qui étaient en voie de disparition, comme l'isard, ou qui avaient même disparues comme la marmotte, recommencent à se multiplier. Et les activités liées au Parc ramènent la vie dans les vallées qui étaient menacées d'appauvrissement et de dépeuplement.

Et puisque nous parlons des Pyrénées, permettez-moi d'émettre un vœu. Au 19e siècle est née une forme nouvelle de tourisme que l'on appelait "Pyrénéisme". Il s'agissait de longues randonnées qui mêlaient le sport, le thermalisme et le tourisme scientifique. Puis est venu l'alpinisme : il a permis à des millions de Français de retrouver le contact de la nature hivernale. Je souhaite que renaisse aussi le Pyrénéisme, c'est-à-dire une forme de rapports entre l'homme et la nature peut-être mieux adaptée à notre tempérament et à nos traditions.

Question n° 3 : Monsieur le Président, le département des Pyrénées-Atlantiques est très, concerné par la production de maïs. Est-ce que cette production n'a pas été un peu oubliée parmi les préoccupations du Gouvernement ?

Réponse : Certainement pas. Mais avant de rappeler ce qui a été fait, je voudrais souligner que la production française de maïs - et béarnaise en particulier - se trouve dans une excellente position en Europe, puisque la Communauté est déficitaire en maïs, alors que la France est excédentaire.

Les perspectives à long terme d'élargissement de la Communauté vers l'Espagne préparent l'ouverture d'un important marché à la porte des producteurs de la région.

En ce qui concerne le maïs, notre politique a été particulièrement active dans trois domaines :

l'amélioration de la gestion des marchés, l'effort de recherche et les économies d'énergie.

Pour ce qui est de l'amélioration des marchés, le problème principal était celui que pose la concurrence de produits entrant dans la Communauté sans payer les prélèvements normaux. Cette faille remonte aux règlements de base sur les céréales, négociés au milieu des années 1960. La France s'est attachée à obtenir des améliorations dans ce domaine et elle a déjà atteint une partie de ses objectifs. Les importations en franchises au profit de l'Italie ont été réduites et devraient disparaître dans un proche avenir. Sur l'insistance de la France, pourtant pratiquement isolée sur ce dossier, la Communauté a obtenu de la Thaïlande un accord d'autolimitation sur ses exportations de manioc et elle a engagé un processus de négociation permettant de rétablir des droits sur l'ensemble des autres pays exportateurs.

Pour l'avenir, je tiens à ce que la Communauté améliore son système de protection à l'égard du maïs-semence, qui est particulièrement important pour les Pyrénées-Atlantiques.

En ce qui concerne la recherche, un effort particulier a été demandé à l'I.N.R.A. pour mettre au point des variétés plus performantes. Je sais que les entreprises spécialisées des Pyrénées-Atlantiques sont mieux placées que beaucoup d'autres pour tirer parti des progrès qui pourraient être faits dans ce domaine.

Enfin, en ce qui concerne les économies d'énergie, je sais qu'il s'agit d'un problème capital pour le maïs dont le séchage est un gros consommateur d'énergie. Les efforts se poursuivent dans une double direction : l'utilisation encore au stade de l'expérimentation des sous-produits du maïs pour fournir les calories nécessaires au séchage, et la mise au point de techniques plus économes.

Je rappelle que la Conférence annuelle de décembre 1980 a prévu de réserver un crédit de 10 MF pour encourager les investissements économisant l'énergie.

Question n° 4 : Où en est le Plan du Grand Sud-Ouest. Les élus régionaux ont parlé d'un "plan en trompe-l'oeil" et ont même évoqué l'image de "l'Arlésienne" : on en parle beaucoup, mais on ne le voit guère.

Réponse : Je voudrais d'abord rappeler les raisons pour lesquelles nous préparé le Plan du Grand Sud-Ouest.

Une raison économique d'abord.

Le Grand Sud-Ouest était caractérisé par une population en voie de vieillissement, et par l'insuffisance de son développement industriel : 30 % de la population de la région est active au lieu de 40 % en moyenne dans les autres régions de France. Cette grande région est donc restée à l'écart de la période de croissance accélérée des années 1955-1974. L'emploi global y a légèrement diminué alors qu'il augmentait ailleurs de 7 %. J'ajoute que, depuis plus de trente ans, l'État n'avait pas pris suffisamment conscience des problèmes du Sud-Ouest et des atouts que représentait cette région. J'ai voulu mettre un terme à cette erreur et à cette injustice.

Une raison historique, aussi.

Il y a eu des périodes de notre histoire, antérieures à la révolution industrielle, où les grandes routes commerciales d'Europe traversaient les Pyrénées ou suivaient la Garonne, et où des villes comme Narbonne, Montpellier, Bordeaux ou Toulouse avaient un rayonnement comparable à celui de Paris ou de Lyon.

Aujourd'hui, la croissance économique dépend moins des richesses du sous-sol que des qualités humaines, et l'Europe s'ancre à la Méditerranée et à l'Afrique. Une chance historique est ainsi dès lors offerte à la vaste région qui va du Massif Central aux Pyrénées.

Qu'apporte le Plan Grand Sud-Ouest ?

15 milliards F. pendant les années 1980-1984 qui permettront de lancer une série d'actions coordonnées.

Si vous le permettez, je vais les énumérer :

En premier lieu : l'irrigation de la région par un réseau de voies de communication modernes.

Je rappellerai que la liaison autoroutière Toulouse - Narbonne est en service depuis l'an dernier. En juin prochain, Bordeaux sera reliée à Paris par autoroute. Bordeaux - Toulouse sera achevée l'année

prochain, Bordeaux sera ralliée à Paris par autoroute. Bordeaux - Toulouse sera achevée l'année prochaine. Bayonne - Toulouse et la liaison Toulouse - Espagne par la N20 seront achevées en 1985.

En deuxième lieu : une floraison d'industries et d'activités de pointe.

C'est à Montpellier qu'est installé depuis un an le second Centre national de calcul à la disposition des chercheurs de toute la France.

Grâce au Plan Grand Sud-Ouest, c'est à Biarritz que se met en place le premier réseau européen de fibres optiques, l'une des technologies de base de la révolution télématique.

C'est à Castres que vont se construire les robots qui placeront notre industrie automobile au niveau de productivité de l'industrie japonaise.

Ce sont les Landes qui accueilleront les deux premiers projets pilotes de production de carburant. On y fabriquera du carburant à partir de tiges de maïs et de copeaux de bois.

En troisième lieu : la mise en valeur agricole et touristique des campagnes de la région.

1 000 nouveaux gîtes ruraux seront créés pendant la seule année 1981.

La moitié des crédits d'hydraulique agricole sont désormais affectés au Grand Sud-Ouest.

Ce sont là quelques exemples des réalisations du Plan qui n'en est pourtant qu'à sa deuxième année.

J'observe d'ailleurs que ceux qui expriment leur scepticisme sur ses résultats sont les premiers à demander les crédits du Plan pour leur département ou leur commune. Cet éloge discret me paraît plus significatif que les critiques dont le plan est l'objet en cette période électorale.

Question n° 5 : Si vous aviez à indiquer en quelques phrases à l'intention de nos lecteurs le sens de votre candidature, que diriez-vous ?

Réponse : Tous les Français savent, j'en suis sûr, au moins au fond d'eux-mêmes que, pendant les sept années qui viennent de s'écouler, mon principal souci, je serais tenté de dire mon unique souci, a été de les rassembler pour permettre à notre pays de faire face à la dure épreuve que la crise économique mondiale lui impose.

Car le monde industrialisé traverse une crise, la plus grave de celles qu'il a connues depuis un demi-siècle. Il faut bien que je le rappelle parce que, à lire ou à écouter mes concurrents, on pourrait penser que les difficultés que nous connaissons sont propres à la France et par conséquent imputables à son gouvernement. En réalité, tous les grands Pays industriels ont vu depuis 1974 leur croissance économique se ralentir et parfois même s'inverser. Tous ont été affectés par ces deux grands maux que sont l'inflation et le chômage.

En présence d'une telle situation, que fallait-il faire ? Trois choses. D'abord moderniser notre appareil de production, tant industriel qu'agricole, pour le mettre en mesure de résister à une concurrence étrangère devenue de plus en plus âpre, comme il est naturel quand le marché se rétrécit. Ensuite, défendre le niveau de vie des Français, en accordant une attention particulière au sort des moins favorisés d'entre eux. Enfin consolider et renforcer le rang de la France dans la vie internationale, en lui donnant un rôle dirigeant dans le combat pour la liberté et dans la défense de la paix.

Ces objectifs, tout observateur de bonne foi reconnaîtra qu'ils ont été atteints. Aucun autre pays industriel, si l'on met à part le cas très particulier du Japon, n'a connu une croissance économique plus forte et plus régulière que la nôtre. Le pouvoir d'achat des Français a progressé de 23 % en 7 ans, c'est-à-dire plus que tous les autres pays d'Europe. Quand au renforcement du rôle international de la France, personne à l'étranger ne le conteste, même si cette unanimité ne se retrouve pas à l'intérieur de nos frontières pour des raisons sur lesquelles je préfère ne pas m'étendre.

Ce retour sur le passé vous donne indirectement la raison pour laquelle j'ai décidé de solliciter à nouveau la confiance des Français.

Lorsque je considère en effet les programmes de ceux qui aspirent à me succéder, je n'y vois rien qui réponde aux exigences de la situation, ni qui soit de nature à satisfaire les aspirations des Français dans leur ensemble. Car ce n'est pas servir la France que de vouloir la couper en deux camps hostiles. Ce n'est pas servir la majorité que de la diviser alors qu'il faudrait l'élargir. Ce n'est pas servir la vérité que de proposer des plans contre le chômage ou contre l'inflation qui n'ont aucunes chances d'aboutir (¿) tant les propositions qu'ils contiennent sont irréalistes ou dangereuses. Pour ma part, je suis décidé à continuer de m'adresser à mes compatriotes comme on s'adresse à des amis, sans rien leur dissimuler des difficultés de l'heure et sans rien leur promettre qui ne puisse être tenu.

Je répondrai donc à votre question en disant que le sens de ma candidature peut être défini par trois

mots : vérité, liberté, unité.

Vérité, parce que toute illusion est dangereuse à long terme et qu'au surplus j'estime trop mes compatriotes pour leur mentir. Liberté parce que notre peuple a besoin d'elle pour vivre et pour déployer toutes ses capacités de création et d'enthousiasme. Unité enfin, parce que le retour des clivages anciens ou la création de divisions nouvelles ne peut apporter à notre peuple que l'instabilité et peut-être le désordre, au moment où la France a plus que jamais besoin des forces de tous les Français pour assurer à la fois sa prospérité, son indépendance, sa sécurité et son rang dans le monde.